

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mars 2020

SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2687)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1839

présenté par

M. Dharréville et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine

à l'amendement n° 1609 de Mme Autain

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 4, substituer au mot :

« précise »,

le mot :

« claire ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement de précision est présenté en soutien de l'amendement n° 1609 qui vise à souligner les imprécisions du projet de loi organique sur des dispositions fondamentales de la réforme.